

Monsieur le président du département de l'Ain
Conseil départemental
Hôtel du Département
45, avenue Alsace Lorraine
BP114
01003 Bourg-en-Bresse Cedex



APiCy
Association des Piétons et
Cyclistes du Pays de Gex

de : Association APICY
chez P. Quaglia
99 rue du Père Adam
01210 Ornex

Ornex, le 9 mars 2020

OBJET : AMÉNAGEMENTS CYCLABLES DANS LE PAYS DE GEX

Monsieur le Président

le récent baromètre vélo organisé par la FUB a montré la demande très forte des Français pour des aménagements cyclables de qualité. Le vélo peut être un atout important de la transition, ses atouts en termes de politique publique ne sont plus à démontrer. Les aménagements cyclables présentent le meilleur retour sur investissement de tous les aménagements de transport.

Malgré cela, le vélo est encore trop souvent ignoré ou mal traité dans les aménagements de routes.

Le récent exemple du dévoiement de la route du château à Ferney-Voltaire, la D78 est frappant : une bande cyclable a été mise en place, qui s'arrête environ 50 m avant le rond-point de l'entrée de Ferney. Sur ces 50 mètres, il n'y a rien pour les vélos, sur une chaussée neuve qui débouche directement sur une école ! Pourtant, pour cette réalisation faite sur un champ, sans aucune contrainte existante, un aménagement de qualité aurait dû être mis en place, et aurait pu l'être sans aucune difficulté.

Lors de nos rencontres régulières avec la direction régionale des routes, à Péron, nous avons évoqué plusieurs projets permettant à court-terme de résorber des points noirs connus du Pays de Gex. Ces projets semblent au point mort, est-ce qu'il serait possible de les réactiver ?

- traversée de la douane de Meyrin, commune de Prévessin. Nous avons évoqué le projet, soutenu par la maire de Prévessin, de mettre en place une piste cyclable unidirectionnelle sur le côté droit de la route quand on se dirige vers Saint-Genis, entre la douane et la route de l'Europe. Nous savons que cette chaussée doit être refaite, mais pour les années qui restent encore avant le commencement des travaux, nous pensons que cet aménagement qui peut être réalisé à peu de frais permettrait d'améliorer la sécurité au niveau de cette douane. En l'état actuel, la situation est très délicate, les cyclistes doivent à traverser la voie opposée sans aucune protection ni avertissement pour les automobilistes, avec un marquage au sol partiellement effacé.

- traversée de la RD35 au niveau du rond-point de la Porte de France. Le point le plus délicat se situe sur la branche nord de la RD35, où les véhicules venant de Prévessin arrivent à grande vitesse dans le rond-point sur 2 voies parallèles. Des accidents ont déjà eu lieu à cet endroit. Nous avons évoqué avec le service des routes de mettre en place une séparation entre les deux voies de circulation en entrée du rond-point. Cela a le double avantage de permettre une traversée en 2 temps des piétons et cyclistes, et de casser la vitesse des automobiles. Là encore, cela peut être fait en peu de temps avec une infrastructure semi-légère, l'emprise au sol existe déjà en récupérant l'ancienne bande cyclable.

Hormis ces deux projets tout à fait concrets et pouvant être réalisés rapidement, nous souhaiterions que le département applique systématiquement une politique de mise en place d'aménagements cyclables de qualité dans ses réalisations. Pour les liaisons structurantes, les aménagements cyclables doivent être séparés des trottoirs. Ainsi, dans le nouvel aménagement de la porte de France à Saint-Genis, nous demandons que les pistes cyclables ne soient pas partagées avec les piétons. L'exemple récent de la voie verte d'agglomération entre Annemasse et les Eaux-vives montre que cela est une source de problème, amplifié encore par l'essor des vélos électriques.

Enfin, un projet plus ambitieux que nous souhaiterions également voir porter par le département est la résorption de la discontinuité du cheminement cyclable le long de la RD884 à Thoiry, au niveau du franchissement de l'Allemogne. Actuellement, il est possible de relier Saint-Genis à Thoiry par la route agricole qui longe la RD884. Celle-ci s'arrête au niveau de l'Allemogne, vers les écuries de Badian. La route agricole reprend ensuite environ 300 m plus loin, et permet de rejoindre en sécurité Péron ou Farges. Cette portion manquante oblige les cyclistes à utiliser le chemin de Prè Jacquet qui passe au-dessus de l'Allemogne puis derrière le centre commercial Val Thoiry. Tout d'abord l'insertion est très difficile avec un stop en montée et très peu de visibilité dans les 2 directions. Ensuite la route est sinueuse et sans aucun aménagement cyclable, et elle est empruntée par des automobilistes très rapides.

Notre proposition serait de mettre en place une passerelle cycliste accrochée à la voie rapide permettant de rejoindre la rue de l'industrie. Une telle réalisation pourrait être éligible au financement national mis en place dans le cadre du plan vélo gouvernemental dans le cadre de l'appel à projet sur les continuités cyclables¹ pour lequel les dossiers doivent être déposés jusqu'au 31 mai.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, mes salutations distinguées.

Philippe Quaglia, président

Association des Piétons et Cyclistes du Pays de Gex, membre de la FUB (www.fub.fr)

Email : info@apicy.fr

Web: www.apicy.fr

Facebook: www.facebook.com/apicy

Diaspora: <https://joindiaspora.com/u/apicy>

Mastodon: <https://framapiaf.org/@APiCy>

¹ <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/velo-et-marche#e1>